

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identification

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : Flex Tint for Capture Stain  
Code du produit : Autumn Aspen, Driftwood

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Concentré de colorant à ajouter à Capture Stain

Cette fiche de données de sécurité (FDS) est conçue pour les employés sur les lieux de travail, pour le personnel d'urgence ainsi que pour d'autres situations où il existe un risque d'exposition prolongée ou à grande échelle, conformément aux exigences du SIMDUT relatives au SGH.

Cette FDS ne s'applique pas à l'utilisation de nos produits par les consommateurs. Pour l'utilisation par les consommateurs, toutes les précautions et les premiers soins sont fournis sur l'étiquette du produit, sur la fiche signalétique, ou aux deux endroits à la fois, conformément à la réglementation gouvernementale applicable.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fabricant

Sashco, Inc.  
10300 E. 107th Place  
Brighton, CO 80601 - USA  
T 800.767.5656  
[info@sashco.com](mailto:info@sashco.com)

##### Distributeur

Add the name, address and tel. number of the Canadian manufacturer or importer who operates in Canada

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 800.535.5053

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification GHS

Carc. 2  
STOT SE 1

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS08

Mention d'avertissement (GHS) :

Danger

Mentions de danger (GHS) :

Susceptible de provoquer le cancer. Risque avéré d'effets graves pour les organes

Conseils de prudence (GHS) :

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. En cas d'exposition: appeler un centre antipoison/un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

# Flex Tint for Capture Stain

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Diéthylène glycol	(n° CAS) 111-46-6	0,5 – 6,9
a-(4-Nonylphényl)-?-hydroxypoly(oxyéthane-1,2-diyl) ramifié	(n° CAS) 127087-87-0	1 – 2
Oxyde de fer (Fe2O3)	(n° CAS) 1309-37-1	0,3 - 2
Noir de carbone	(n° CAS) 1333-86-4	1,3 – 1,7
Ethanol, 2,2'-iminobis-	(n° CAS) 111-42-2	0,1 – 0,2

\* Les concentrations listées représentent des intervalles réels qui sont le résultat de la variation de chaque lot.

### SECTION 4: Premiers soins

#### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : En cas d'irritation cutanée: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets : Risque avéré d'effets graves pour les organes.
- Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
- Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
- Symptômes chroniques : Susceptible de provoquer le cancer.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

### SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

# Flex Tint for Capture Stain

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

## SECTION 7: Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Risque de glissade sur la matière renversée.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Le formaldéhyde et l'oxyde d'éthylène est assujetti à la norme 29 CFR 1910.1048 et 1910.1047, qui peut contenir des exigences particulières concernant la manutention, notamment l'équipement de protection, les zones réglementées, le contrôle et la surveillance médicale. L'employeur doit examiner la norme et s'assurer que ses pratiques sont conformes aux exigences applicables.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Bien se laver les mains, les avant-bras et le visage après la manipulation.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Garder sous clef.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

<b>Flex Tint for Capture Stain</b>	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
<b>Diéthylène glycol (111-46-6)</b>	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
<b>a-(4-Nonylphényl)-?-hydroxypoly(oxyéthane-1,2-diyl) ramifié (127087-87-0)</b>	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
<b>Oxyde de fer (Fe2O3) (1309-37-1)</b>	
<b>USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
ACGIH catégorie chimique	Not Classifiable as a Human Carcinogen
<b>USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Iron oxide fume
OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	10 mg/m <sup>3</sup> (fume) 15 mg/m <sup>3</sup> (total dust (Rouge)) 5 mg/m <sup>3</sup> (respirable fraction (Rouge))
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
<b>USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
US IDLH (mg/m <sup>3</sup> )	2500 mg/m <sup>3</sup> (dust and fume)
<b>USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	5 mg/m <sup>3</sup> (dust and fume)

# Flex Tint for Capture Stain

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

<b>Noir de carbone (1333-86-4)</b>	
<b>USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Carbon black
ACGIH TWA (mg/m <sup>3</sup> )	3 mg/m <sup>3</sup> (inhalable particulate matter)
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: Bronchitis. Notations: A3 (Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans)
ACGIH catégorie chimique	Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans
Référence réglementaire	ACGIH 2020
<b>USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
Nom local	Carbon black
OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	3,5 mg/m <sup>3</sup>
Référence réglementaire (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1
<b>USA - IDLH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
US IDLH (mg/m <sup>3</sup> )	1750 mg/m <sup>3</sup>
<b>USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	3,5 mg/m <sup>3</sup> 0,1 mg/m <sup>3</sup> (Carbon black in presence of Polycyclic aromatic hydrocarbons)
<b>Ethanol, 2,2'-iminobis- (111-42-2)</b>	
<b>USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
ACGIH TWA (mg/m <sup>3</sup> )	1 mg/m <sup>3</sup> (inhalable fraction and vapor)
ACGIH catégorie chimique	Peau - contribution significative potentielle à l'exposition globale par la voie cutanée, Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans
<b>USA - NIOSH - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
NIOSH REL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	15 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH REL TWA [ppm]	3 ppm

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises. Prévoir des rince-œil et des douches accessibles facilement.
Protection des mains	: Porter des gants appropriés. Éviter tout contact inutile avec la peau.
Protection oculaire	: Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement. Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.
Autres informations	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Pâte.
Couleur	: Brun/Gris(e) à Noire
Odeur	: Douce.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 8 – 9
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: 0 °C / 32 °F
Point d'ébullition	: 100 °C / 212 °F
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible

# Flex Tint for Capture Stain

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C (68 °F)	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 10 – 10,5
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: ≈ 3000 cP
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Diéthylène glycol (111-46-6)	
DL50 orale rat	12565 mg/kg
DL50 cutanée lapin	11890 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 4600 mg/m <sup>3</sup> (Exposure time: 4 h)
ATE CA (orale)	500 mg/kg de poids corporel
ATE CA (cutané)	11890 mg/kg de poids corporel
a-(4-Nonylphényl)-?-hydroxypoly(oxyéthane-1,2-diyl) ramifié (127087-87-0)	
DL50 orale rat	1310 mg/kg
ATE CA (orale)	1310 mg/kg de poids corporel
Noir de carbone (1333-86-4)	
DL50 orale rat	> 15400 mg/kg
Ethanol, 2,2'-iminobis- (111-42-2)	
DL50 orale rat	780 mg/kg
DL50 cutanée lapin	11,9 ml/kg
ATE CA (orale)	780 mg/kg de poids corporel
ATE CA (cutané)	11900 mg/kg de poids corporel

# Flex Tint for Capture Stain

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 8 – 9
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé. pH: 8 – 9
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Susceptible de provoquer le cancer.

<b>Oxyde de fer (Fe2O3) (1309-37-1)</b>	
Groupe IARC	3 - Inclassable

<b>Noir de carbone (1333-86-4)</b>	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérigène pour l'homme
Figure sur la liste de l'OSHA en tant que substance carcinogène	Oui

<b>Ethanol, 2,2'-iminobis- (111-42-2)</b>	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérigène pour l'homme
Figure sur la liste de l'OSHA en tant que substance carcinogène	Oui

Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Risque avéré d'effets graves pour les organes.

<b>Diéthylène glycol (111-46-6)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
---	--------------

<b>Ethanol, 2,2'-iminobis- (111-42-2)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets	: Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Symptômes/effets après inhalation	: Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Symptômes chroniques	: Susceptible de provoquer le cancer.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

## SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général	: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
--------------------	---

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

# Flex Tint for Capture Stain

## Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

### SECTION 13: Données sur l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Recycler les contenants vides là où les installations existent.

Indications complémentaires : Les conteneurs vides peuvent contenir des résidus dangereux.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de DOT/TMD

Non réglementé

### SECTION 15: Informations sur la réglementation

#### 15.1. Réglementations fédérales

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 15.3. Réglementations des Etats - É-U

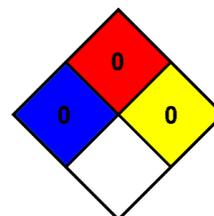
**⚠ ATTENTION:** Cancer et Troubles de l'appareil reproducteur - [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

### SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 12/10/2020  
Autres informations : Aucun.  
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.  
[www.Nexreg.com](http://www.Nexreg.com)



Danger pour la santé NFPA : 0  
Danger d'incendie NFPA : 0  
Réactivité NFPA : 0



Notation de danger  
Santé : 0 Danger minime  
\* - Risque d'effets chroniques (à long terme) sur la santé suite à une surexposition répétée  
Inflammabilité : 0 Danger minime  
Physique : 0 Danger minime

Indications de changement:  
Notation de danger.

SDS HazCom 2012 - WHMIS 2015 (NexReg)

*Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.*